



Ecole de Do-In et de Shiatsu de Toshi ICHIKAWA

1 rue Delambre, 75014, Paris

www.toshiatsu.com

toshiatsuecole@gmail.com

Formation de Shiatsu Professionnelle

PRESENTATION DE L'ECOLE

Enseignant de Shiatsu et de Do-In depuis 2003, Toshi ICHIKAWA crée sa propre école de shiatsu à Paris en 2010, l'« Ecole de Do-In et de Shiatsu de Toshi ICHIKAWA ». Cette vocation naît de sa passion, depuis l'adolescence, pour les pratiques énergétiques et du bien-être asiatique et japonais (Do-In, Makô-Hô, Taisô, Seitai, Sôtai-Hô, Tanden Kokyu Hô, Bûtô, Qi Gong, Tai chi, Yoga, , ...).

L'école est agréée par deux grandes organisations de shiatsu en France, la Fédération Française de Shiatsu Traditionnel (F.F.S.T.) et le Syndicat Professionnel de Shiatsu (SPS). Depuis juillet 2015, un titre professionnel « Spécialiste en Shiatsu » existe. Il s'agit d'une certification professionnelle délivrée par le Ministère chargé de l'Emploi. La formation représente un volume de 900 heures minimum.

La formation peut être également suivie dans le but d'une application familiale avec la simple motivation de bien être pour soi, pour son entourage.



Présentation

Tokyoïte de naissance, Toshi Ichikawa s'établit à Paris en 1998. C'est ici qu'il deviendra pleinement enseignant de Shiatsu et de Dô-In à partir de 2003. En 2007, il crée l'« Ecole de Do-In et de Shiatsu de Toshi ICHIKAWA », agréée par la Fédération Française de Shiatsu Traditionnel (FFST) et Syndicat Professionnel de Shiatsu (SPS)

Ses débuts

Le Shiatsu, Toshi le découvre dès le plus jeune âge dans le cadre familial. Son père, qui souffre régulièrement de douleurs dorsales, lui demande d'effectuer des pressions sur son dos avec ses pieds pour le soulager. Un moment privilégié entre père et fils s'instaure et Toshi découvre le bénéfice de cette communication non verbale.

Une fois adulte, il décidera d'approfondir sa connaissance du Shiatsu et de se professionnaliser. Il se formera auprès de trois enseignants, tous dans la lignée du Zen Shiatsu de Shizuto MASUNAGA : les professeurs Susumu KIMURA, Danielle IWAHARA-CHEVILLON et Yasutaka HANAMURA (a traduit deux livres de S.MASUNAGA en français).

Passionné d'exercices énergétiques orientaux comme le Qi Gong, le Tai Chi, le Yoga, ou encore le Seitai et le Sôtai japonais, il souhaite en intégrer quelques principes à son approche du Shiatsu. Sa visée ? Faire découvrir le « Bien-être à la Japonaise » au travers de l'approche fondamentale du Shiatsu et du Do-In.

Approche Singulière

L'approche du Shiatsu par Toshi se base sur les origines du Zen Shiatsu. Il n'hésite pas, cependant, à incorporer des éléments de Qi Gong ou de Yoga dans les exercices de préparation, pour renforcer l'énergie et la souplesse nécessaires à la bonne conduite d'une séance de Shiatsu.

Comme il aime à le rappeler : « *la pression exercée par le donneur n'est pas une simple manifestation de force physique, c'est un moyen d'échange non verbal entre deux individus*. Il est donc nécessaire que le praticien ait pu, au préalable, se recentrer et développer son énergie afin d'être le plus concentré durant la séance.

L'école de Toshi privilégie l'apprentissage par la pratique. Pour devenir un bon professionnel de Shiatsu, il faut développer son sens du toucher. Et cela passe inévitablement par des heures d'entraînement.

Les cours réguliers permettent, d'apprendre ou d'approfondir une séquence avant de la mettre en pratique sous la supervision de Toshi et d'autres enseignants. L'élève sera tour à tour, donneur et receveur, permettant de développer son ressenti et d'améliorer sa pratique. L'école propose également des stages et des ateliers pratiques réguliers afin de permettre aux élèves de se former de manière plus complète.

« L'apprentissage de notre école est global et progressif. L'accent est mis, en particulier au début, sur la pratique. La posture, la condition physique, la disponibilité, le ressenti ..., sont autant de points essentiels. »

« Très rapidement, l'étudiant commence à pratiquer personnellement ; à donner du shiatsu à son entourage. Ce que l'on appelle « le shiatsu familial » de bonne qualité, s'acquiert dès le niveau 1. A partir de la 2eme année, nous allons monter les marches, étape après étape pour être professionnel. »

Shiatsu Authentique

Les enseignements que Toshi transmet dans son école sont basés sur le courant du « Zen Shiatsu », une forme de shiatsu très répandue dans les pays occidentaux. C'est un style de shiatsu doux, attentionné et comportant beaucoup d'écoute. Il est basé sur la philosophie asiatique.

Toshi a suivi les formations de trois enseignants de cette lignée de 1992 à 2003, au Japon et en France. Depuis 2003, Il enseigne le shiatsu en France et exerce comme professionnel de shiatsu à temps plein dans un cabinet paramédical près de Montparnasse.

Recherche Personnelle

Les premières années de son enseignement étaient consacrées entièrement sur cette lignée. En parallèle, il est entré dans un période de recherche personnelle en explorant deux directions différentes.

La première est d'aller chercher plus dans la tradition de son pays, lieu d'origine du shiatsu. La deuxième direction suit sa recherche intérieure de sensation du corps et mouvement physique et énergétique.

Certaines de ses recherches ont donné naissance à des stages comme, « Anpuku Zukai : 13 techniques de shiatsu sur le ventre », « Shiatsu Hô, le première livre du shiatsu », « Shiatsu et contact improvisation », « HARA to KOSHI »

Sa propre forme de Shiatsu

Depuis son plus jeune âge, sa situation familiale l'a conduit à la pratique du shiatsu. Puis sa passion pour les exercices énergétiques font émerger sa propre pratique énergétique. Récemment, il commence à donner un nouveau nom pour sa propre forme de shiatsu, « **Toshiatsu** ». « Toshiatsu » s'enrichi jour après jour grâce à diverses thérapies énergétiques et manuelles, qui l'inspire.

SPS / FFST : Deux importantes organisations pour le shiatsu en France

L'école est agréée par ces deux groupements de shiatsu. La certification auprès de ces deux organisations est possible à la fin du cursus. Ces qualifications peuvent ouvrir une grande porte pour une future activité professionnelle.

Syndicat Professionnel de Shiatsu (SPS), « Spécialiste de Shiatsu » métier reconnu par l'état.

Ce Syndicat a obtenu l'accréditation pour délivrer le titre du métier dénommé « Spécialiste de Shiatsu ». Ce métier est dorénavant reconnu par le ministère de l'emploi depuis juillet 2015 et il apparaît au RNCP (Répertoire Nationale des Certifications Professionnelles).

Ce début de reconnaissance par l'état était très attendu en France depuis longtemps, c'est une des plus grandes avancées dans le monde du shiatsu en France. Cela peut notamment ouvrir diverses possibilités d'activités.

L'école a obtenue l'habilitation de cette organisation comme « centre de formation » à la fin de l'année 2015. La durée minimale de formation requise est de trois ans.

Fédération Française de Shiatsu Traditionnelle (FFST), la plus grande en France et en Europe dans le domaine.

Créée en 1988, la FFST est l'organisation la plus ancienne en France. Toshi est membre depuis 1998. Il a commencé son enseignement dans le cadre de cette organisation. La durée minimale de formation est de 4 ans pour l'obtention du certificat de « praticien en Shiatsu ».

Actuellement la plus grande non seulement en France mais aussi au niveau Européen. Elle est affiliée à l'International Shiatsu Network (ISN), la certification de cette organisation peut ouvrir une vision internationale.



KOKORO
(=Esprit, Cœur,
en Japonais)

INFORMATION PRATIQUE

Général

La formation est dirigée par Toshi Ichikawa, et assuré par lui-même et par son équipe pédagogique. La formation professionnelle est organisée en 3 niveaux (3 ans), selon le rythme de l'année scolaire (début d'année : septembre/octobre ; fin d'année : juillet/août de l'année suivante).

Les 3 niveaux sont construits pour assurer un apprentissage progressif depuis le niveau de débutant jusqu'au niveau de la fin de la formation.

Chaque niveau est validé par le passage d'un examen. La réussite à l'examen permet d'accéder au niveau suivant.

Volume de formation

L'élève de la formation professionnelle devra réaliser un volume d'au minimum 900 heures, décomposées comme suit :

1. formation en centre de formation : 500 heures minimum
2. anatomie/physiologie : 60 heures
3. 6 séances minimum de Shiatsu reçues par des professionnels : 10 heures
4. 10 études de cas minimum : 90 heures
5. un rapport professionnel : 50 heures
6. PSC1 (premiers secours) : 10 heures
7. travail personnel de pratique hors centre de formation : 180 heures minimum

Ce volume correspond aux exigences du SPS en vue de l'obtention du titre professionnel « Spécialiste en Shiatsu ».

Les personnes souhaitant se certifier auprès de la FFST devront réaliser : une année supplémentaire, recevoir 12 séances minimum de shiatsu par des professionnels et écrire un mémoire (écrit plus élaboré que le rapport professionnel).

Différents types de cours

Cours Régulier (CR) – C'est le cœur de la formation. La formation complète comporte 3 niveaux différents. Chaque niveau à 1 cours de 8h organisé sur 10 journées de weekend dans l'année (sauf pour l'option soirée du Niveau 1 – 27 cours de 3h). La participation est obligatoire pour la formation.

Atelier Espace Pratique (AEP) – Ces espaces comprennent du do-in, des étirements des méridiens, et selon les besoins des stagiaires, une pratique libre et/ou une thématique proposée ou demandée. Chaque niveau à 1 cours de 5h organisé sur 10 journées de weekend dans l'année. La participation est obligatoire pour la formation.

Stage de la Formation (SF) – Ses stages sont obligatoires dans le cadre de la formation. Chaque niveau à 5 journées de 8h de stage dans l'année (2 jours de stage en hiver; 3 jours de stage en été).

Stage Ponctuel (SP) – L'école organise des stages et des journées ponctuelles, par les enseignants de l'école ou par des enseignants extérieurs pour compléter la formation. Ils sont accessibles à tous les niveaux. Les tarifs des stages et des journées ponctuelles ne sont pas incluses dans le tarif de la formation. La participation est facultative.

Anatomie/Physiologie – Les cours d'anatomie-physiologie ne sont pas dispensés par le centre de formation. Les cours peuvent être suivis par correspondance ou par un professeur indépendant agréé. Chaque élève gère son inscription de manière indépendante de l'école. La participation est obligatoire pour la formation.

PSC1 (premiers secours) – Le cours n'est pas dispensé par le centre de formation. Chaque élève s'inscrit directement auprès d'un organisme habilité. La participation est obligatoire pour la formation.

Structure

Cours Réguliers (CR) - 10 journées de weekend (samedi ou dimanche) de 8h de cours ou 27 soirées de 3h de cours (uniquement N1).

Atelier Espace Pratique (AEP) - 10 journées de weekend (dimanche) de 5h de cours

Stage de la Formation (SF) – 40h de cours par an (un weekend en hiver + 4 jours en été)

Le nombre d'heures proposées par niveau:

	CR	AEP	SF	TOTAL ANNUEL
Niveau 1 - N1	80	50	40	170
Niveau 2 - N2	80	50	40	170
Niveau 3 - N3	80	50	40	170
Total (N1+2+3)				510

Support de cours

- Documents papier et/ou électronique.
- Vidéos de pratiques

Enseignants :

Toshi ICHIKAWA, Laurance LARDEUT, Gabriella GUSSO, Jacques BOZZI

Intervenant extérieur :

André SANSALVADORE

Lieux de formation

Cabinet Delambre (D), 1 rue Delambre, 75014, Paris (Métro : Vavin (ligne 4), Edgar Quinet ou Raspail (ligne 2), Notre-Dame-des-Champs (ligne 12) ou RER : Port Royal (7 min à pied, RER B))

▸ *Cours réguliers*

Dojo des Guilands (G), 8 rue Gutenberg, au fond de la cour à droite (Métro Robespierre (ligne 9, sortie r. Barbes), bus 318 arrêt Robespierre).

▸ *Atelier Espace Pratique*

Tarifs

Tarif de la formation 2017-2018 :

- CR + EP 1 an : 1550 euros (Cours Réguliers (CR) et Espaces Pratiques (EP))
- Stages de l'école : 300 euros

Soit un total pour l'année de formation de 1850€ *

* Dans le cadre d'un financement par une entreprise ou un autre organisme, il convient d'ajouter 25% au tarif pour la gestion du dossier.

Les stages ponctuels (non obligatoires), la cotisation à la FFST, la formation aux premiers secours et la formation d'anatomie-physiologie ne sont pas inclus dans le tarif ci-dessus.

Les modalités de paiement :

- Paiement en 5 fois (cinq règlements de 370€)
- Paiement en 10 mensualités (dix règlements de 185€)

Inscription :

L'inscription se réalise en deux étapes :

- Remplir une fiche de demande d'inscription accompagnée d'une lettre de motivation
- Signature d'un contrat de formation accompagné du premier règlement et mise en place des paiements différé.

Certification

« La certification de fin de la formation » de l'école est délivrée aux élèves qui ont satisfait aux attentes suivantes :

- Avoir terminé le niveau 3 avec succès
- 500 heures minimum de participation totale pendant la durée de la formation
- Avoir terminé les « Etudes de cas » avec la validation de l'école
- Avoir terminé le « Rapport Professionnel » avec la validation de l'école
- Avoir terminé la formation Anatomie/physiologie avec succès
- Avoir reçu 6 séances minimum de Shiatsu par des professionnels reconnu par le SPS
- Avoir réalisé le travail personnel de pratique requis, hors du centre de formation
- Avoir obtenu le PSC1 (premiers secours)
- Passer l'examen de fin de la formation : examen pratique et soutenance du rapport professionnel.

La réussite à cet examen final permet d'obtenir le titre de « Spécialiste en Shiatsu » du SPS.

Les examens et la certification de la Fédération Française de Shiatsu Traditionnelle se déroulent en dehors de l'école. Les pré-requis diffère un peu avec le mémoire en sus, un minimum de 4 ans de formation et avoir reçu 12 séances minimum de shiatsu par un professionnel reconnu par la FFST.